

Politique familiale de la MRC des Basques



TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet de la MRC des Basques	2
Préambule	3
Historique de la politique familiale au Québec	5
Le portrait de la MRC des Basques	7
Profil économique	7
Profil santé et éducatif	8
Profil communautaire	8
Profil culturel, historique et touristique	8
Profil sportif, de loisir et de plein air	9
Profil des services municipaux	9
Le portrait de la population de la MRC des Basques	10
Caractéristiques sociodémographiques de la population de la MRC des Basques	10
Éducation et emploi dans la MRC des Basques	12
Revenus et habitation	13
Migration de la jeune population 15-34 ans	14
Observations sur la pauvreté	15
Les besoins de la population de la MRC des Basques	15
La vision de développement de la MRC des Basques	16
La politique familiale de la MRC des Basques	17
Le but de la politique familiale	17
La définition de la famille	18
Les champs d'intervention retenus	18
Les objectifs généraux de la politique familiale	18
L'engagement des résidentes et des résidents de la MRC des Basques	19
Le rôle de la MRC des Basques	19
Plan d'action	20
La famille : Accueil et information	20
La famille : Les services municipaux	21
La famille : L'habitation	22
La famille : L'environnement et la qualité du milieu de vie	23
La famille : Le développement et vie communautaire	24
La famille : La sécurité	25
La famille : Le transport	26
La famille : Le loisir et la culture	27
Mécanisme de suivi	29
Conclusion	29

MOT DU PRÉFET DE LA MRC DES BASQUES, MONSIEUR ANDRÉ LEBLOND

Chères citoyennes,
Cher citoyens,

C'est avec grand plaisir que je vous présente la politique familiale de la MRC des Basques.

Ces derniers mois, nous avons vécu une démarche de concertation non seulement auprès des organismes socioéconomiques, institutionnels et communautaires, mais aussi avec les citoyennes et citoyens de la MRC des Basques qui ont participé à nos consultations publiques.

Avec fierté, je vous invite à prendre connaissance de notre politique familiale, à la feuilleter et à vous l'approprier. Elle est le fruit d'une réelle concertation, d'un engagement sérieux, d'une mise en commun d'efforts locaux et régionaux, dont le contenu ne peut que contribuer au mieux-être des familles actuelles et futures de la MRC.

Le conseil de la MRC des Basques à la volonté de soutenir et de bien servir les familles. Avec cette politique familiale, il entend prendre les moyens qui lui apparaîtront à sa mesure afin de rendre concrètes les suggestions et recommandations exprimés par les citoyennes et les citoyens.

La MRC des Basques bénéficie maintenant d'une politique familiale à l'image des gens d'ici. Il s'agit d'un outil supplémentaire qu'il nous manquait afin de continuer à faire de notre belle MRC un endroit où les familles pourront s'épanouir pleinement.

André Leblond

PRÉAMBULE

À l'été 2004, la MRC des Basques lançait un important projet visant le développement d'une politique familiale à l'échelle de son territoire, en collaboration avec l'organisme sans but lucratif Carrefour « Action municipale et famille ». Nous affichions ainsi notre volonté de définir et de mettre en place un plan d'action permettant d'améliorer la qualité de vie des familles de notre milieu, de concert avec les organismes et les partenaires qui œuvrent auprès d'elles.

Forts de l'autorisation et de l'appui du conseil municipal de chacune des 11 municipalités de la MRC, nous avons donc entrepris la réalisation de ce projet en travaillant étroitement avec les organismes du territoire pour que cette politique familiale rejoigne fidèlement les valeurs, les besoins et les attentes de notre population.

Considérant que la famille constitue l'unité de base de la société et qu'elle mérite de ce fait une attention particulière, nous affirmons qu'elle doit bénéficier d'un maximum de protection et d'assistance pour assumer pleinement ses responsabilités auprès de la communauté. Dans cet esprit, nous nous sommes engagés à élaborer un concept de politique familiale qui soit inclusif, complet et souple afin que chaque municipalité de la MRC puisse s'y identifier et s'y fondre harmonieusement.

Afin que cette politique familiale soit le fruit de la concertation la plus vaste possible, nous en avons confié le mandat à un comité élargi, réunissant :

M. Michel Moreau	CLD des Basques
Mme Line Caron	Municipalité de Saint-Clément
Mme Jacinthe Veilleux	Ville de Trois-Pistoles
M. Yvan Charrette	Réseau de la santé des Basques
Mme Mélanie Vézina	Ressources Familles des Basques
Mme Caroline Rioux	Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup – Les Basques
Mme Katia Villeneuve	Maison des jeunes de Trois-Pistoles
M. Alvin Doucet	Carrefour « Action municipale et famille »
Mme Annie Suzanne Lavoie	Centre de la petite enfance La Baleine bricoleuse
Mme Aline Denis	Centre femmes
M. André Leblond	MRC des Basques
M. François Gosselin	MRC des Basques
Mme Nancy Rioux, RQF	MRC des Basques

De ce comité élargi, nous avons créé un comité de travail responsable, plus spécifiquement de l'élaboration du plan d'action formant le cœur de notre politique familiale. Ce comité était composé de mesdames Mélanie Vézina, Jacinthe Veilleux, Caroline Rioux et Nancy Rioux, ainsi que de messieurs Michel Moreau et Yvan Charrette.

S'inspirant notamment du compte-rendu des discussions et des recommandations citoyennes concernant la famille et le développement social lors du Forum *Place aux citoyens* Bas-Saint-Laurent au printemps 2004, rapport publié par la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, ce projet de politique familiale et le plan d'action qui en découle résultent d'un processus d'observation, de recherche et de réflexion qui a duré près d'un an.

POLITIQUE FAMILIALE DE LA MRC DES BASQUES

On y reconnaît concrètement l'importance, la place et le rôle indispensable des familles dans notre évolution collective. On y promeut des valeurs fondamentales comme le respect, la solidarité, l'équité, le partage, l'égalité des chances en communauté, la responsabilité, la citoyenneté, la tolérance, le courage et la persévérance. On y campe ces valeurs sur des principes liés à la valorisation de l'apport des familles à la collectivité, à l'écoute et à l'ouverture aux autres, au soutien intergénérationnel, à la confiance mutuelle, à la conciliation travail-famille, à la reconnaissance de la contribution de toutes les citoyennes et de tous les citoyens à notre communauté, au mieux-être collectif, et au maintien des familles dans notre région. Bref, toutes et tous sont concernés : citoyennes et citoyens, organismes, institutions, corporations et entreprises de la MRC des Basques.

En effet, la mise en œuvre de notre politique familiale et de son plan d'action devra son succès à l'adhésion et à la participation de tous les membres de notre communauté. C'est alors que la démarche réalisée prendra tout son sens, se révélera significative et propice à l'émergence d'une offre de services répondant mieux aux besoins de nos familles et de notre population.

Nous souhaitons ainsi stimuler la fierté collective et le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens de la MRC des Basques, en valorisant ce que nous sommes et faisons de meilleur. Nous voulons les convaincre que **Penser et agir famille** quotidiennement représente un investissement profitable pour toute la communauté. Nous comptons leur proposer une vision positive de développement à long terme, démontrant que le territoire des Basques est fécond en initiatives structurantes. Nous sommes confiants de pouvoir contrer ainsi la dévitalisation de notre ruralité. En définitive, nous espérons que notre politique familiale devienne un véritable moteur de consolidation et de développement pour notre communauté, apte à prévenir l'exode des résidentes et des résidents, susceptible d'intéresser de nouvelles familles à s'établir chez nous.

Le soutien à nos familles impliquera donc que chacun de nos gestes municipaux des prochaines années – politique, programme, service ou mesure – soit centré sur la vie familiale, avec la contribution de l'ensemble des organisations communautaires, éducatives, sociales, culturelles, sportives, de loisirs, de santé et économiques de la MRC des Basques. C'est pourquoi nous vous soumettons notre politique familiale et son plan d'action.

La Politique familiale est le fruit de la réflexion de représentants d'organismes et de citoyennes et citoyens de la MRC des Basques. Il convient donc de souligner tout particulièrement l'apport essentiel des membres du comité élargi, celui de la Table sectorielle famille des Basques et du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine du Québec.

Ainsi, nous sommes fiers du travail accompli et nous espérons que chaque citoyenne et citoyen de la MRC des Basques prendront une part active dans la mise en œuvre de la politique familiale. Nous y trouvons la clé de l'avenir de notre MRC !

1- HISTORIQUE DE LA POLITIQUE FAMILIALE AU QUÉBEC

Notre démarche à l'échelle de la MRC des Basques s'inscrit dans la foulée d'une série d'orientations et de mesures adoptées aux plus hauts niveaux de la hiérarchie gouvernementale en faveur des familles du Québec au cours des quatre dernières décennies.

Graduellement, les régions et les municipalités qui les composent se les sont appropriées et les ont adaptées à leur réalité et à leurs besoins, jusqu'à développer et mettre aujourd'hui en place de véritables politiques familiales locales et régionales.

Ce n'est pas d'hier que les instances politiques provinciales et fédérales s'intéressent au sort des familles. Et qui dit politique familiale, parle nécessairement de politique sociale, l'une et l'autre allant de pair. Si l'histoire démontre que les premières interventions publiques fédérales en regard des familles remontent au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec l'instauration des premières allocations familiales, il faut attendre à la décennie 1960 pour que naissent des actions spécifiques de portée générale au Québec.

En 1961, le gouvernement du Québec crée une allocation scolaire à l'intention des enfants de 16 et 17 ans fréquentant l'école. En 1962, il institue le Conseil supérieur de la famille ayant pour mandat de s'intéresser aux familles et aux mutations familiales. Jusqu'en 1971, année de sa dissolution, le Conseil incite le gouvernement provincial à adopter une politique familiale cohérente. Toutefois, c'est l'année 1967 qui se révèle vraiment déterminante pour les familles du Québec alors que le gouvernement québécois instaure ses propres allocations familiales universelles. Celles-ci deviennent les prémices des véritables politiques familiales.

En effet, le gouvernement du Québec reconnaît alors la famille comme premier milieu de vie, d'apprentissage et de socialisation de l'enfant. L'énoncé initial d'une politique familiale québécoise distinctive réfère à ces objectifs :

- Reconnaître la famille comme valeur collective fondamentale;
- Contribuer à la cohésion et à la stabilité de la famille en tenant compte des diverses réalités familiales;
- Soutenir les parents comme premiers responsables de la prise en charge des enfants.

1.1- Quelques jalons historiques

1971	Le gouvernement québécois crée le Conseil des affaires sociales et de la famille, et le gouvernement du Canada instaure le congé de maternité de l'assurance-chômage.
1972	Les gouvernements fédéral et provincial créent une nouvelle mesure de conciliation travail-famille en introduisant, indépendamment, une déduction fiscale pour frais de garde.
1973	Le gouvernement canadien bonifie le régime des allocations familiales fédérales et le gouvernement du Québec crée le Conseil du statut de la femme.
1974	Le gouvernement québécois bonifie à son tour son régime d'allocations familiales.
1975	L'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne par le Parlement québécois consacre l'égalité des sexes et interdit la discrimination à l'embauche et à la promotion pour des motifs liés au sexe, à l'état civil ou à la grossesse.
1977	Le gouvernement du Québec adopte la Loi sur la protection de la jeunesse.

POLITIQUE FAMILIALE DE LA MRC DES BASQUES

- 1979 Le gouvernement québécois adopte la Loi sur les normes du travail qui, modifiée à de nombreuses reprises depuis lors, comporte aujourd'hui plusieurs mesures associées à la conciliation travail-famille, notamment le congé de maternité, le congé parental et le congé pour obligations parentales.
- 1980 Le Parlement québécois crée l'Office des services de garde à l'enfance.
- 1983 Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, un organisme de pression composé de 29 associations issues des milieux familiaux, féminins, syndicaux et parapublics, voit le jour et milite en faveur de l'adoption d'une politique familiale québécoise.
- 1984 Le gouvernement du Québec crée un Secrétariat à la politique familiale.

C'est toutefois en 1987 que le gouvernement québécois définit les premiers paramètres d'une politique familiale. Il crée du même souffle un Secrétariat à la famille et un Conseil de la famille. Le Secrétariat à la famille est notamment responsable du développement de la politique familiale au sein du gouvernement. Pour sa part, le Conseil de la famille a le mandat d'acheminer les préoccupations de la population au gouvernement et de formuler des avis sur les questions reliées à la famille.

De 1989 à 1995, le Secrétariat à la famille présente trois plans d'action en matière familiale. Le dernier (1995-1997) contient plus de 370 engagements de la part d'un grand nombre de partenaires socioéconomiques. Les principales orientations de ce plan touchent la prévention (particulièrement en regard de la petite enfance), la conciliation travail-famille (services de garde et organisation du travail), le soutien financier des familles et l'amélioration du milieu de vie des familles.

En 1996, lors du Sommet socioéconomique, le premier ministre du Québec annonce une réforme de la politique familiale, impliquant trois nouvelles dispositions de soutien aux familles à compter de 1997 : instauration d'une nouvelle formule d'allocation familiale, développement de bonifications dans les domaines de l'éducation et de la garde à la petite enfance, et implantation d'un nouveau régime d'assurance parentale.

En 2003, le gouvernement abolit le ministère de la Famille et de l'Enfance, et transfère la responsabilité des questions familiales au nouveau ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Celui-ci lance, en 2004, un document de consultation en prévision de l'élaboration d'une première politique québécoise sur la conciliation travail-famille.

1.2- L'avènement des politiques familiales

Le développement, l'adoption et l'implantation des politiques familiales ont commencé en 1989 au Québec. La ville de Brossard a joué le rôle de précurseur à ce chapitre en devenant la première à mettre en œuvre une politique familiale. Depuis lors, plus de 150 municipalités et MRC se sont engagées dans cette démarche afin d'améliorer la qualité de vie des familles de leur territoire.

Dans la MRC des Basques, quelques municipalités ont emboîté le pas ces dernières années, de sorte qu'il devenait primordial que nous développions et proposons une vision régionale concertée et coordonnée en matière de soutien à nos familles.

2- LE PORTRAIT DE LA MRC DES BASQUES

La région du Bas-Saint-Laurent s'épanouit sur plus de 300 kilomètres entre La Pocatière et Les Méchins. Bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent et au sud par les frontières du Nouveau-Brunswick et du Maine (États-Unis), la région couvre un territoire de 22 404 km² occupé par quelque 200 630 personnes selon les données 2001, de Statistiques Canada. Créée en 1982, la région administrative du Bas-Saint-Laurent compte 118 municipalités locales réparties dans huit municipalités régionales de comté : Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis, La Matapédia et Matane.

La MRC des Basques s'étend, quant à elle, sur une superficie de 1 130 km², ce qui correspond à 5 % de la superficie du Bas-Saint-Laurent. Son territoire est occupé à 75 % par la forêt, à 23 % par des terres agricoles et des espaces résidentiels et commerciaux, et à 2 % par des plans d'eau, sans compter le fleuve Saint-Laurent. Elle regroupe 9 830 résidentes et résidents.

La MRC des Basques est formée de 11 municipalités : Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Clément, Saint-Éloi, Sainte-Françoise, Saint-Guy, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Médard, Sainte-Rita, Saint-Simon et Trois-Pistoles. Son nom réfère aux marins basques qui pêchaient et chassaient la baleine dans le Saint-Laurent au début du XVII^e siècle. Des traces de leur présence ont été découvertes sur une île située à quelques kilomètres de la côte et qui porte aujourd'hui le nom d'Île-aux-Basques.

2.1- Profil économique

Près de 700 entreprises représentant un peu plus de 5,5 % du nombre d'entreprises établies dans le Bas-Saint-Laurent, et employant 3 500 travailleuses et travailleurs, forment la trame économique de la MRC des Basques. Près de 79 % de ces entreprises embauchent quatre travailleuses et travailleurs ou moins. Selon les données 2001 de Statistiques Canada, on en dénombre 229 dans le secteur primaire, 41 dans le domaine manufacturier, 41 dans celui de la construction et 383 dans le secteur tertiaire. La main-d'œuvre se répartit ainsi : 33 % dans le secteur primaire, 12 % dans les domaines manufacturiers et de la construction, et 56 % dans le secteur tertiaire. Nous en concluons que l'économie de la MRC des Basques est marquée par la présence d'une majorité de microentreprises.

Les entreprises agroalimentaires évoluent notamment dans la transformation des produits de la mer et des légumes, et la fabrication de produits fromagers, boulangers, pâtisseries et de boucherie artisanale. Pour sa part, l'exploitation des ressources forestières se traduit par l'émergence, le développement ou la consolidation d'industries et d'entreprises spécialisées. Elles se distinguent dans les domaines de l'acériculture, du sciage, de la fabrication de portes et fenêtres, de la confection d'armoires, de boiseries, de moulures et de meubles. Par ailleurs, la diversité industrielle de la MRC des Basques s'exprime à travers ses entreprises manufacturières. Celles-ci occupent des créneaux comme la robotique, l'automatisation de procédés, la production de béton, la métallurgie, le moulage, l'assemblage et l'embouteillage, le textile et les matériaux composites.

La MRC des Basques doit aussi sa vitalité économique aux entreprises commerciales, culturelles, touristiques et de services qui y ont pignon sur rue. Centre commercial, boutiques spécialisées, commerces de produits de consommation courante, producteurs artisans et services professionnels contribuent pleinement à la qualité de vie locale et régionale.

2.2- Profil santé et éducatif

Santé et services sociaux

La région compte sur un réseau local intégré proposant des services diversifiés de qualité et répondant aux besoins de la population, tant en matière de santé que de services sociaux, grâce à l'apport de professionnels disponibles et compétents. Les citoyennes et les citoyens de la MRC des Basques ont accès à une urgence 24/7, à une unité de court séjour (unité 72 heures), à un Groupe de médecine familiale (GMF), et à des services d'hébergement et de soins de longue durée. Au chapitre des services communautaires, le Réseau de santé et de services sociaux des Basques contribue à la stabilité du tissu social dans les 11 municipalités de la région en offrant des ressources en santé mentale, en réadaptation physique et en soutien à domicile, ainsi que des services psychosociaux. La MRC des Basques est également bien desservie en termes de médecine spécialisée. Sa localisation stratégique au Bas-Saint-Laurent la situe à proximité de deux centres hospitaliers régionaux.

Services éducatifs

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs dispense l'enseignement préscolaire primaire sur tout le territoire de la MRC des Basques et offre l'enseignement secondaire dans deux écoles. Elle propose aussi des programmes de formation professionnelle, des services de formation aux adultes et des services aux entreprises. Les jeunes qui souhaitent entreprendre des études collégiales ont accès à un large éventail de programmes préuniversitaires et techniques aux cégeps de Rivière-du-Loup et de Rimouski. À moins d'une heure de route, l'Université du Québec à Rimouski offre plusieurs programmes de premier, de deuxième et de troisième cycle universitaire. La population peut également suivre des cours d'initiation ou de consolidation en langues anglaise et espagnole avec le soutien du Centre d'accueil, de développement et de formation en langues (CADFEL) et de l'Académie des langues de Trois-Pistoles.

2.3- Profil communautaire

Clubs sociaux, organismes communautaires et groupes bénévoles de soutien et d'entraide participent à l'animation et à la mobilisation de notre collectivité, tout en rendant de précieux services à la population. Pour qui veut s'intégrer à la communauté de la MRC des Basques, les possibilités d'implication, de participation et de contribution à la vie sociale sont nombreuses et rejoignent de multiples intérêts.

2.4- Profil culturel, historique et touristique

Reconnue pour la qualité de ses produits culturels et la créativité de ses artistes et artisans, la MRC des Basques constitue un bastion de la tradition orale, de la recherche généalogique, de la préservation historique et de la conservation patrimoniale au Bas-Saint-Laurent. Les circuits thématiques, les résidences et bâtiments historiques, le théâtre estival, les bibliothèques, les sites d'interprétation, les lieux de production artisanale, les espaces d'exposition, les fêtes populaires, les activités et les événements d'envergure nationale et internationale, le patrimoine bâti et religieux témoignent de la fierté du milieu. Ils sont devenus d'importants facteurs d'attraction pour les clientèles touristiques locales, régionales et nationales.

2.5- Profil sportif, de loisir et de plein air

Les nombreux équipements sportifs, de loisir et de plein air dont dispose la MRC des Basques contribuent au mieux-être général de la population. Les résidentes et les résidents peuvent participer à des croisières et à des excursions de découverte. Ils peuvent aussi fréquenter le centre de plein air, les arénas et les patinoires extérieures, la piscine intérieure régionale, les piscines extérieures, les parcours de golf, le domaine skiable, les pistes cyclables, les sentiers de randonnée pédestre, les aménagements extérieurs de jeux, pour enfants, les gymnases, le centre de conditionnement physique, les terrains de camping ou les sentiers pour les VTT et les motoneiges, sans compter les multiples plans d'eau de la région. De plus, la MRC des Basques est la seule au Canada à disposer d'une cancha et de son fronton pour la pratique de la pelote basque.

2.6- Profil des services municipaux

La MRC des Basques propose, par le biais des municipalités qui la composent, une gamme diversifiée de services municipaux, appuyés par des politiques d'accueil des arrivantes et des arrivants (individus ou entreprises) et par des politiques familiales en vigueur ou en préparation dans trois de ses municipalités. Ce souci de bonifier les relations avec les citoyennes et les citoyens illustre l'importance accordée au rôle des familles dans l'épanouissement de la MRC, ainsi que l'attention portée à l'intégration des arrivantes et des arrivants.

3- LE PORTRAIT DE LA POPULATION DE LA MRC DES BASQUES

La population de la MRC des Basques est de 9 830 citoyennes et citoyens. Le chef-lieu de la MRC, Trois-Pistoles, compte 3 625 résidentes et résidents. Viennent ensuite Saint-Jean-de-Dieu, avec 1 760 personnes, et Notre-Dame-des-Neiges, avec 1 295 citoyennes et citoyens. Ces municipalités forment les trois pôles principaux de la MRC des Basques.

Tableau 1 – Population par municipalité

Municipalités	Population	Municipalités	Population
Notre-Dame-des-Neiges	1 295	Saint-Mathieu-de-Rioux	595
Saint-Clément	535	Saint-Médard	280
Saint-Éloi	340	Sainte-Rita	390
Sainte-Françoise	455	Saint-Simon	450
Saint-Guy	105	Trois-Pistoles	3 625
Saint-Jean-de-Dieu	1 760		
Population totale : 9 830 citoyennes et citoyens			

Sources : MRC des Basques et Statistiques Canada 2001

3.1- Caractéristiques socio-démographiques de la population de la MRC des Basques

Tableau 2 – Composition de la population de la MRC des Basques en fonction de l'âge

Caractéristiques	MRC des Basques			Québec		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
0-4 ans	400 (4,1 %)	195	205	375 765 (5,2 %)	192 275	183 490
5-14 ans	1 085 (11 %)	570	515	915 810 (12,7 %)	466 790	449 020
15-19 ans	665 (6,8 %)	340	325	462 070 (6,4 %)	235 855	226 215
20-24 ans	520 (5,3 %)	275	245	487 405 (6,7 %)	246 140	241 265
25-44 ans	2 335 (23,8 %)	1 205	1 130	2 165 760 (29,9 %)	1 077 480	1 088 280
45-54 ans	1 620 (16,5 %)	820	900	1 109 950 (15,3 %)	548 085	561 865
55-64 ans	1 245 (12,7 %)	590	655	760 905 (10,5 %)	370 960	389 945
65-74 ans	1 020 (10,4 %)	500	520	547 185 (7,6 %)	248 740	298 445
75-84 ans	715 (7,3 %)	310	405	318 180 (4,4 %)	120 940	197 240
85 ans et plus	225 (2,3 %)	65	160	94 450 (1,3 %)	25 580	68 870
Total – Toutes les personnes	9 830 (100 %)	4 870 (49,5 %)	4 960 (50,5 %)	7 237 480 (100 %)	3 532 845 (48,8 %)	3 704 635 (51,2 %)

Sources : MRC des Basques et Statistiques Canada 2001

L'interprétation des données du tableau 2 démontre le vieillissement accentué de la population de la MRC des Basques en comparaison de celle du Québec. Le nombre de citoyennes et de citoyens âgés de 0 à 14 ans se situe sous la moyenne provinciale, comme celui des personnes de 20-24 ans et de 25-44 ans, qui sont les plus susceptibles d'influencer positivement la courbe démographique de la MRC en regard de la natalité. En contrepartie et proportionnellement, la MRC compte plus de résidentes et de résidents de plus de 45 ans que la moyenne québécoise. Par ailleurs, on remarque que le nombre de personnes de 15-19 ans dans la MRC est légèrement supérieur à la proportion québécoise en pourcentage. En outre, la représentation masculine est plus importante au prorata de la population dans la MRC des Basques que dans l'ensemble du Québec, particulièrement entre 5 et 44 ans. L'âge médian de la population se situe à 42,3 ans, la plus haute moyenne étant atteinte à Saint-Guy avec 49,3 ans et la plus basse étant enregistrée à

Sainte-Rita avec 37 ans. La deuxième municipalité de la MRC où l'âge des citoyennes et des citoyens est le plus élevé est Trois-Pistoles avec 45,2 ans. Viennent ensuite Saint-Éloi (44,4 ans), Sainte-Françoise (43,2 ans) et Saint-Simon (42,2 ans). La municipalité de Sainte-Rita est la seule où la moyenne d'âge de la population se situe sous les 40 ans.

Tableau 3 – Portrait de la famille de la MRC des Basques

Caractéristiques des familles	MRC des Basques	Québec
Nombre total de familles	2 770	2 019 555
Nombre de familles comptant un couple marié	1 795 (64,8 %)	1 175 440 (58,2 %)
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple marié	2,8	3,1
Nombre de familles comptant un couple en union libre	625 (22,6 %)	508 520 (25,2 %)
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple en union libre	2,6	2,9
Nombre de familles monoparentales	345 (12,5 %)	335 595 (16,6 %)
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales	0,4	2,5
Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	295 (85,5 %)	267 565 (79,7 %)
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	0,4	2,5
Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe masculin	50	68 025
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin	0,2	2,4

Sources : MRC des Basques et Statistiques Canada 2001

Comme on le constate dans le tableau 3, dans la MRC des Basques, les couples mariés représentent 64,8 % de l'ensemble des familles, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne provinciale en considérant le prorata de la population par rapport à l'ensemble du Québec. Les couples en union libre comptent pour 22,6 % et les familles monoparentales pour 12,5 % dans la MRC des Basques, deux pourcentages se situant sous la moyenne québécoise. Les familles monoparentales sont majoritairement de sexe féminin à 85,5 %, un taux largement supérieur à celui que l'on retrouve au Québec. Enfin, globalement, on remarque que les familles de la MRC des Basques comptent en moyenne moins d'enfants que celles de tout le Québec.

3.2- Éducation et emploi dans la MRC des Basques**Tableau 4 – Scolarité de la population de la MRC des Basques**

Plus haut degré de scolarité atteint	MRC des Basques	Québec
Population âgée de 20 à 34 ans	1 395	1 401 850
% de la population de 20-34 ans possédant un degré inférieur au certificat d'études secondaires	22,5 %	16 %
% de la population de 20-34 ans détenant un certificat d'études secondaires et/ou ayant réalisé certaines études de niveau postsecondaire	25,3 %	23,3 %
% de la population de 20-34 ans détenant un certificat ou un diplôme d'école de métiers	23,2 %	13,8 %
% de la population de 20-34 ans détenant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	17,7 %	24,8 %
% de la population de 20-34 ans détenant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	9,8 %	22,1 %
Population âgée de 35 à 44 ans	1 455	1 236 450
% de la population de 35-44 ans possédant un degré inférieur au certificat d'études secondaires	32,2 %	20,7 %
% de la population de 35-44 ans détenant un certificat d'études secondaires et/ou ayant réalisé certaines études de niveau postsecondaire	32,4 %	26,4 %
% de la population de 35-44 ans détenant un certificat ou un diplôme d'école de métiers	21,6 %	13,5 %
% de la population de 35-44 ans détenant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	7,7 %	18,2 %
% de la population de 35-44 ans détenant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	7,6 %	21,3 %
Population âgée de 45 à 64 ans	2 815	1 855 590
% de la population de 45-64 ans possédant un degré inférieur au certificat d'études secondaires	53,1 %	31,1 %
% de la population de 45-64 ans détenant un certificat d'études secondaires et/ou ayant réalisé certaines études de niveau postsecondaire	22,3 %	27,3 %
% de la population de 45-64 ans détenant un certificat ou un diplôme d'école de métiers	11,3 %	11,1 %
% de la population de 45-64 ans détenant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	9,3 %	11,4 %
% de la population de 45-64 ans détenant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	5,3 %	19 %

Sources : MRC des Basques et Statistiques Canada 2001

À la lumière du tableau 4, nous pouvons constater que la population de la MRC des Basques, dans son ensemble, est peu scolarisée en comparaison avec la moyenne québécoise. Dans toutes les strates d'âge identifiées, la proportion des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires est significativement plus élevée que dans l'ensemble du Québec. On remarque que chez les 20-34 ans et les 35-44 ans, le pourcentage des personnes détenant un certificat ou un diplôme d'école de métiers dépasse largement le taux moyen enregistré au Québec. Parallèlement, dans ces groupes d'âge, la proportion des personnes détenant un certificat ou un diplôme d'études collégiales, ou un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, se situe nettement sous la moyenne québécoise, ce qui tend à démontrer que les jeunes ne reviennent pas dans la région au terme de leurs études postsecondaires.

La sous-scolarisation de la population de la MRC des Basques la confine à des emplois à statut précaire et peu rémunérés. Elle peut également freiner l'accès à des promotions et nuire à l'amélioration de la situation des familles, tout en entretenant un certain climat de morosité sociale et économique. Cette sous-scolarisation peut aussi se révéler génératrice de problématiques sociales diverses.

Selon les plus récentes données disponibles à la MRC des Basques, le taux d'emploi est de 43,1 % et le chômage atteint 15,3 %. Voici la répartition de la population active expérimentée (4 030 citoyennes et citoyens) selon les types d'industries dans la MRC des Basques :

- Agriculture et autres industries axées sur les ressources 18 %
- Industries de la fabrication et de la construction 14,9 %
- Commerce de gros et de détail 16,4 %
- Finance et services immobiliers 4 %
- Soins de santé et enseignement 16,4 %
- Services commerciaux 12,4 %
- Autres 18 %

3.3- Revenus et habitation

Les revenus des particuliers résidant dans la MRC des Basques sont nettement inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec et se situent également sous la moyenne de la région du Bas-Saint-Laurent.

Tableau 5 – Revenus

Caractéristiques	MRC des Basques	Québec
Revenu médian des familles (\$) – Toutes les familles de recensement	34 035	50 242
Revenu médian des familles (\$) – Familles comptant un couple	35 356	54 938
Revenu médian des familles (\$) – Familles monoparentales	N/D	30 718
Gain en pourcentage du revenu	53,7 %	75,1 %
Transferts gouvernementaux en pourcentage du revenu	27,1 %	13,9 %
Autres sources de revenu en pourcentage du revenu	10 %	11 %

Sources : MRC des Basques et Statistiques Canada 2001

On constate une différence très importante entre la MRC des Basques et l'ensemble du Québec au chapitre des revenus. Globalement, qu'importe son type, le revenu médian de la famille résidant dans les Basques est largement inférieur à celui d'une famille québécoise. Cette différence est particulièrement marquée pour les familles comptant un couple et devant assumer les charges financières avec un revenu moindre de 35,6 % par rapport à la famille québécoise médiane. On évalue que 50 % des ménages ont un revenu inférieur à 30 000 \$. Cet écart à la moyenne québécoise peut être expliqué par le taux de chômage, la sous-scolarisation et le grand nombre d'entreprises de quatre personnes et moins dans la MRC des Basques.

Tableau 6 – Habitation

Caractéristiques	MRC des Basques	Québec
Nombre total de logements	4 030	2 978 110
Nombre de logements possédés	3 065	1 724 465
Païement mensuel brut moyen pour les logements possédés	359 \$	706 \$
Nombre de logements loués	960	1 249 455
Païement mensuel brut moyen pour les logements loués	190 \$	529 %
Nombre de logements construits avant 1991	3 880	2 630 670
Nombre de logements construits entre 1991 et 2001	135	347 440
Valeur moyenne des logements	40 890 \$	110 668 \$

Sources : MRC des Basques et Statistiques Canada 2001

Le territoire de la MRC des Basques compte 4 030 logements, dont plus de 96 % ont été construits avant 1991. La valeur des logements se situe très largement sous la moyenne enregistrée pour l'ensemble du Québec.

3.4- Migration de la jeune population 15-34 ans

Tableau 7 – Migration

MRC	Population 2001	Variation en nombre	Variation en pourcentage
Kamouraska	22 494	-605	-2,7 %
Témiscouata	22 420	-920	-4,1 %
Rivière-du-Loup	31 826	-710	-2,2 %
Les Basques	9 848	-360	-3,7 %
Rimouski-Neigette	52 289	-923	-1,8 %
La Mitis	19 326	-728	-3,8 %
Matane	22 507	-874	-3,9 %
La Matapédia	19 967	-960	-4,7 %

Source : Place aux jeunes

La population de la MRC des Basques a subi une diminution de près de 5 % au cours de la dernière décennie; ce qui en a affecté le poids démographique au sein de la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Le profil démographique de ce territoire est notamment marqué par un exode de la population des 15-34 ans vers les pôles régionaux de Rimouski et de Rivière-du-Loup, ainsi que vers la région de la Capitale nationale. On assiste également à un exode de la population âgée de 70 ans et plus vers les pôles régionaux, pour des raisons que nous assimilons au besoin de se rapprocher de la famille immédiate ou des services répondant le plus adéquatement à sa condition. Par contre, la strate dite des *baby-boomers* présente un bilan migratoire positif.

La migration ou l'exode des jeunes constitue une réalité incontournable depuis déjà plusieurs années dans la région. La MRC des Basques n'y échappe donc pas et se révèle la cinquième MRC la plus affectée par le phénomène, en pourcentage, au Bas-Saint-Laurent. Toutefois, comme sa population globale se situe sous les 10 000 citoyennes et citoyens, l'impact de cette variation négative n'est pas négligeable. On estime que la migration des jeunes constitue l'essentiel de la variation de la population totale, ce qui peut contribuer significativement à la dévitalisation du milieu à long terme. Comme les nouvelles familles sont fondées par des jeunes, il est impératif d'intervenir pour faire obstacle à la migration de la jeune population des Basques et l'inciter à revenir s'y établir au terme de ses études. La mise en œuvre d'une politique familiale, jumelée aux efforts de développement socioéconomique, est de nature à contrer l'exode des jeunes du groupe d'âge cible des 15-34 ans.

3.5- Observations sur la pauvreté

Il convient de rappeler que les taux d'activité et d'emploi dans la MRC des Basques s'inscrivent parmi les plus faibles au Bas-Saint-Laurent. Par contre, le taux de chômage est en baisse constante depuis les trois plus récents recensements fédéraux, au point que c'est dans Les Basques que le nombre de prestataires de l'assurance-emploi a connu la plus forte baisse au Bas-Saint-Laurent, entre les recensements de 1996 et 2001. Voilà un aspect fort positif.

Malgré cela, à la lumière des données précédemment décrites, nous pouvons conclure qu'il existe un lien étroit entre la pauvreté et la scolarité dans la MRC des Basques. Pour l'ensemble des groupes d'âge recensés, nous avons fait valoir que la proportion des personnes n'ayant pas complété leurs études secondaires est supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Or, selon Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent (Direction de la planification et du partenariat – Novembre 2003), la MRC des Basques présente le quatrième plus haut taux d'assurance-emploi en nombre de prestataires au Bas-Saint-Laurent dans ces mêmes strates d'âge. On compte 863 prestataires d'assurance-emploi dans la MRC des Basques, ce qui correspond à 8,8 % de sa population totale. Ce qui signifie qu'un fort pourcentage de la population compte sur les prestations d'assurance-emploi pour sa subsistance. Nous y voyons une relation directe avec les caractéristiques du revenu dans la MRC des Basques, qui est très largement sous la moyenne québécoise.

4- LES BESOINS DE LA POPULATION DE LA MRC DES BASQUES

Dans le contexte de la réflexion entourant l'élaboration de la politique familiale et à la suite de l'analyse de l'information disponible, on constate que la population de la MRC des Basques est confrontée à une situation socioéconomique fragile.

En effet, la santé économique de la MRC des Basques se révèle très sensible à l'évolution des indicateurs socioéconomiques et démographiques locaux et régionaux que sont : la saisonnalité de l'économie locale, la dépendance économique envers les secteurs primaires et tertiaires, un revenu médian faible, l'accroissement du nombre des personnes de 65 ans et plus, la diminution du nombre des 15-30 ans, l'exode des jeunes les plus scolarisés, l'accroissement du nombre d'emplois dans certains secteurs de l'activité économique hors du territoire de la MRC, des taux d'activités et d'emploi plutôt faibles, et un taux de chômage qui demeure somme toute élevé. En d'autres termes, les mouvements démographiques, la qualité des emplois disponibles ou occupés, la disponibilité de la formation professionnelle et les orientations politiques locales et régionales ont une incidence directe sur le degré de performance collective de la MRC des Basques.

À l'occasion du *Grand rendez-vous rural* ayant conduit à l'adoption de son *Plan de développement 2005-2008*, la MRC des Basques a identifié les besoins de la population, comme autant de défis collectifs auxquels répondre en matière de développement et de valorisation du milieu :

- L'amélioration et la promotion du cadre de vie des citoyennes et des citoyens de la MRC des Basques.
- L'attraction et le soutien d'organisations et d'entreprises dans des secteurs à valeur ajoutée, susceptibles d'accroître la richesse collective.
- La création d'un environnement favorable à la diversification économique du territoire, apte à améliorer l'offre d'emplois de qualité.
- La stimulation de la vitalité socioéconomique du territoire et la création d'opportunités pour de nouvelles activités permettant de freiner l'exode de la population et d'intéresser de nouvelles familles à s'établir dans la MRC des Basques.
- L'accroissement de l'aptitude de la MRC des Basques à aborder les défis de développement par une main-d'œuvre qualifiée.

5- LA VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES BASQUES

Pour répondre à l'ensemble de ces besoins, la MRC des Basques se donne une vision d'avenir ainsi énoncée dans son *Plan de développement 2005-2008* :

En 2020, la MRC des Basques est un territoire aux nombreux horizons, bâti aux couleurs des forces et des passions des gens d'ici. Elle est également reconnue pour sa vitalité, son maillage intégré nature-culture, et son esprit entrepreneurial et innovateur.

On y vient pour y vivre, pour y grandir, pour y vieillir, pour développer le territoire, et pour se plonger dans l'unique et l'authentique culture rurale québécoise.

Pour nous, cela implique que nous puissions d'abord contrer l'exode de notre population et créer un contexte favorable à l'attraction et à l'établissement de nouvelles familles. La politique familiale se révèle un instrument privilégié pour atteindre ces objectifs.

Cette vision de développement trouve appui, dans la réalité, à travers des valeurs dominantes qui influenceront nos actions communes et nos pratiques de gestion au cours des prochaines années. Ces valeurs sont :

La fierté d'appartenance : c'est promouvoir le savoir-faire existant sur le territoire qui nous distingue des autres et agir pour que chacune des municipalités ait une influence et contribue spécifiquement au développement de la MRC des Basques.

La qualité de vie : constituant le niveau de vie des citoyennes et des citoyens, des visiteuses et des visiteurs, la qualité de vie est synonyme de beauté, de sécurité et de participation sociale; bref, un endroit où il fait bon vivre. Ce bien-être se répercute dans nos relations entre nous et avec les autres.

La concertation : c'est réunir les personnes, les groupes ou les organismes qui contribuent au développement de la MRC des Basques, et dégager des consensus, traiter de sujets communs, élaborer des plans d'action dans un esprit de collaboration, d'entraide et de partenariat.

La satisfaction des citoyennes et des citoyens : c'est fournir aux citoyennes et aux citoyens de la MRC des Basques des services d'une qualité qui leur convienne à des coûts raisonnables, puis évaluer leur degré de qualité et le niveau de satisfaction des *clientes utilisatrices* et des *clients utilisateurs*.

L'efficacité et l'efficience : c'est développer et maintenir la capacité d'intervention de la MRC des Basques en mesurant périodiquement les résultats obtenus par rapport aux objectifs établis.

Le respect de l'environnement : c'est une responsabilité sociale en regard des générations présentes et futures. Cela implique la mise en valeur et l'exploitation des richesses naturelles de façon harmonieuse et durable afin de bien servir la population.

6- LE PROJET DE POLITIQUE FAMILIALE DE LA MRC DES BASQUES

Le projet de politique familiale municipale repose sur la reconnaissance de principes décrits dans la *Déclaration sur l'importance du temps pour les familles*, mise de l'avant par l'Organisation mondiale de la famille (OMF), Région nord-américaine, et par le Carrefour « Action municipale et famille ». Ils sont retenus comme principes directeurs par la MRC des Basques :

- Reconnaître la famille comme premier milieu de vie de l'enfant.
- Réaffirmer le droit des parents en tant que premiers responsables des enfants à être reconnus comme des acteurs importants dans toutes initiatives qui concernent les familles.
- Déterminer les responsabilités individuelles et collectives en ce qui concerne le bien-être et l'épanouissement des familles.
- Évaluer à tous les niveaux d'intervention mais, en particulier, dans les communautés locales, l'impact des actions et mesures sociales, économiques et politiques sur la vie des familles.
- Favoriser le développement de liens de solidarité entre les familles et en faveur des familles.

6.1- Le but de la politique familiale

Le but de la politique familiale est d'améliorer la qualité de vie des familles de la MRC des Basques, de concert avec les organismes et les partenaires qui œuvrent auprès d'elles. Elle vise à stimuler la fierté collective et le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens de la MRC des Basques, en valorisant ce que nous sommes et faisons de meilleur, et en les convaincant que **Penser et agir famille** quotidiennement représente un investissement profitable pour toute la communauté. Elle propose une vision positive de développement à long terme, démontrant que le territoire de la MRC des Basques est fécond en initiatives structurantes. Elle se veut un moteur de consolidation et de développement pour notre collectivité, apte à prévenir l'exode des résidentes et des résidents, et susceptible d'intéresser de nouvelles familles à s'établir chez nous. Elle implique que chaque geste municipal – politique, programme, service ou mesure – soit centré sur la vie familiale, avec la contribution de l'ensemble des organisations communautaires, éducatives, sociales, culturelles, sportives, de loisirs, de santé et économiques de la MRC des Basques.

6.2- La définition de la famille

Pour les citoyennes et les citoyens de la MRC des Basques, la famille est un ensemble formé par le père, la mère et les enfants; - les enfants d'un couple; - des personnes qui ont des liens de parenté par le sang ou par alliance; ainsi qu'un groupe de gens liés ou non par le sang, qui vivent ensemble une relation significative.

6.3- Les champs d'intervention retenus

Les champs d'intervention prioritairement considérés dans le contexte de la politique familiale sont :

La famille : accueil et information	La famille : le développement et la vie communautaire
La famille et les services municipaux	La famille et la sécurité
La famille et l'habitation	La famille et le transport
La famille : l'environnement et la qualité du milieu de vie	La famille : les loisirs et la culture

6.4- Les objectifs généraux de la politique familiale

Considérant que la famille constitue l'unité de base de la société et qu'elle mérite de ce fait une attention particulière, la MRC des Basques soutient qu'elle doit bénéficier d'un maximum de protection et d'assistance pour assumer pleinement ses responsabilités auprès de la communauté. Voilà pourquoi les objectifs généraux de la politique familiale sont :

- Maintenir et améliorer la qualité du milieu de vie des résidentes et des résidents de la MRC des Basques en favorisant notamment la protection de l'environnement, la sécurité publique, la consolidation et le développement des services collectifs, la pratique d'activités culturelles et de loisir, le développement de l'économie et de l'emploi.
- Appuyer la contribution sociale des familles en répondant le plus précisément et le plus efficacement possible à leurs besoins physiques, affectifs, éducatifs, économiques, sociaux, communautaires, culturels, de loisirs et autres.
- Stimuler le sentiment d'appartenance des citoyennes, des citoyens et des familles envers la communauté locale et régionale en favorisant leur participation à la vie municipale et communautaire, en valorisant leur engagement dans le développement de la collectivité et en faisant la promotion du sens de la citoyenneté.
- Diffuser l'information à la communauté en reconnaissant que la communication favorise la participation des individus et des familles à la vie communautaire.
- Développer l'accessibilité aux services collectifs et aux infrastructures publiques de la MRC des Basques et des municipalités locales en facilitant la mobilité des citoyennes et des citoyens sur le territoire.

- Développer auprès de chaque membre de la population de la MRC des Basques, personne physique ou morale, une préoccupation en regard du développement socioéconomique et communautaire du territoire.
- Encourager l'action concertée en faveur des familles de la MRC des Basques en incitant les divers partenaires du milieu à partager leurs objectifs en matière de développement socioéconomique et communautaire, et à coordonner leurs interventions afin de **Penser et agir famille**.

6.5- L'engagement des résidentes et des résidents de la MRC des Basques

Les résidentes et les résidents de la MRC des Basques conviennent de l'importance de disposer d'un milieu de vie de qualité, qui soit accueillant à tous égards pour les jeunes familles qui souhaitent s'y établir. Il est primordial de leur faire une place et de les intégrer avec bienveillance pour qu'elles s'associent au développement collectif, qu'elles s'impliquent activement dans leur communauté et qu'elles aient le goût de s'y investir à long terme. Leur contribution est essentielle pour assurer la qualité de vie, la vitalité socioéconomique et le dynamisme communautaire de la MRC des Basques.

6.6- Le rôle de la MRC des Basques

Dans le contexte de la mise en œuvre de la politique familiale, le rôle de la MRC des Basques se résume à :

- Assumer un leadership dans son milieu afin de solliciter les partenaires, les organismes, les entreprises, les citoyennes, les citoyens et les familles à participer au développement et au rayonnement de la politique familiale.
- Encourager les initiatives répondant aux objectifs et aux recommandations du plan d'action de la politique familiale.
- Stimuler et canaliser la concertation autour des conditions et des moyens favorisant la mise en œuvre de la politique familiale.

Note : Pour les fins de ce plan d'action, court terme signifie 2006-2009, moyen terme veut dire 2010-2012 et long terme représente 2013 et plus.

PLAN D'ACTION

La famille : Accueil et information

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier	Partenaires potentiels
Développer et/ou améliorer des stratégies d'information municipale axées sur la famille.	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un site Internet personnalisé contenant toute l'information pertinente pour les familles. • Consacrer un espace ou identifier clairement les sections s'adressant aux familles dans le bulletin de la MRC. • Informer les commerces de la MRC des besoins des familles et les inciter à installer des équipements adaptés aux familles dans leur établissement. • Mettre sur pied des outils de communication à l'intention des familles. • Organiser un groupe de consultation (<i>focus group</i>) en relation avec la famille. 	Court terme et moyen terme	Les municipalités Les organismes communautaires Les médias municipaux, locaux et régionaux La Chambre de commerce La Jeune Chambre des Basques
Concerter le milieu afin d'accentuer la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître et promouvoir la Loi sur l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale (volet obligatoire concernant la situation économique sur la pauvreté) • Maintenir et/ou développer les ressources pertinentes pour contrer la pauvreté. • Maintenir un lien avec la Table multisectorielle. • Assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique familiale en comité de gestion élargi à raison de deux rencontres par année. • Organiser un colloque relatif à la politique familiale tous les deux ans. 	Moyen terme	Les municipalités Le CLSC Ressources Familles des Basques La SADC Le CLD Le Centre-Femmes Catherine-Leblond Le secteur privé
Susciter l'engagement collectif des adultes dans la communauté.	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les 35 ans et moins dans au moins une sphère socioéconomique et politique du milieu. 	Court terme	Les chefs de la communauté La Table jeunesse Le Carrefour jeunesse-emploi La Maison des jeunes Le Centre-Femmes Catherine-Leblond COSMOS
Accueillir et informer les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un comité d'accueil et créer une trousse de bienvenue à l'intention des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants. • Développer un programme d'incitation. • Élaborer et publier un bottin des ressources dans la MRC. • Améliorer le site Internet en le rendant plus dynamique, plus attrayant et plus attractif. • Promouvoir les initiatives et les activités qui peuvent inciter des personnes à s'établir sur le territoire de la MRC. 	Court terme	Les municipalités Le Carrefour jeunesse-emploi Le comité d'accueil La SADC

PLAN D'ACTION

La famille : Les services municipaux

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier	Partenaires potentiels
Assurer un suivi permanent à la mise en œuvre de la politique familiale municipale.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un comité de gestion élargi, responsable de l'application et du suivi de la politique familiale. • Nommer un conseiller municipal par municipalité qui sera responsable du suivi de la politique familiale de la MRC. 	Court terme	Les municipalités Les organismes communautaires
Diffuser directement l'information dans chaque municipalité pour le mieux-être des familles et de l'ensemble de la population.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et publier périodiquement une chronique familiale par le biais des médias municipaux, du bulletin de la MRC et d'Internet. • Élaborer et diffuser un calendrier familial virtuel et sur papier faisant connaître les activités et les événements de la communauté des Basques. 	Court terme	Les municipalités Tous les organismes du milieu
Adapter l'accessibilité des services aux réalités des besoins des familles.	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre et/ou ajuster les heures d'accessibilité aux divers services municipaux, en fonction du type de service et des ressources humaines disponibles. 	Court terme et moyen terme	Les municipalités

PLAN D'ACTION

La famille : L'habitation

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier	Partenaires potentiels
Favoriser l'accès à la propriété pour les familles résidentes et les familles arrivantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des programmes incitatifs à l'intention des nouvelles résidentes et des nouveaux résidents. • Améliorer les programmes existants en fonction des catégories de résidentes et de résidents : <ul style="list-style-type: none"> • nouvelle construction; • emménagement dans une résidence existante; • emménagement dans un appartement. • Inciter les promoteurs à développer leurs projets en fonction des familles. 	Moyen terme	Les municipalités Les promoteurs privés
Instaurer des programmes d'incitation à la rénovation, à la conservation, à la construction et au développement domiciliaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et/ou promouvoir des programmes spécifiques de rénovation et/ou de restauration des édifices en fonction de politiques municipales de préservation et de conservation du patrimoine bâti auprès de la population. • Développer et promouvoir des schémas d'aménagement de quartiers en fonction de la sécurité de la population (signalisation, rues, passages piétonniers, circuits cyclables, etc.). • Élaborer et/ou faire connaître les normes de salubrité en matière de logement afin de favoriser l'accessibilité à de saines conditions de logement pour les familles. 	Court terme (déjà en cours)	La MRC Les municipalités La SHQ Les institutions financières
Favoriser l'accessibilité aux logements sociaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et publier un répertoire de tous les types de logements disponibles dans la MRC. • Évaluer les besoins en matière de logements sociaux. • Promouvoir les logements sociaux existants. • Guider les personnes vers les ressources du milieu. <p><i>Note : Ajouter logements accessibles pour personnes handicapées (logements supervisés)</i></p>	Moyen terme et long terme	Les comités de développement Les municipalités Le Centre-Femmes Catherine-Leblond
Favoriser l'adaptation et l'intégration des clientèles spécifiques – en perte d'autonomie.	<ul style="list-style-type: none"> • Dresser un inventaire des foyers et des résidences pour personnes âgées sur le territoire de la MRC. • Aider les propriétaires à améliorer leurs normes de sécurité. 	Moyen terme et long terme	L'Éveil des Basques Le Centre de santé et des services sociaux des Basques Le CRVA Le CRDI
Améliorer les installations domiciliaires pour les personnes âgées et/ou ayant une ou des limitations afin de contrer leur exode vers les grands centres.	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter la construction de nouveaux logements adaptés à cette clientèle. • Analyser le développement d'un concept de maison intergénérationnelle. 	Moyen terme et long terme	À préciser

PLAN D'ACTION

La famille : L'environnement et la qualité du milieu de vie

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier	Partenaires potentiels
Sensibiliser et inciter les municipalités à aménager et à préserver des espaces verts et boisés en fonction d'une utilisation à caractère familial.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et aménager des espaces verts pour la famille. • Sensibiliser les citoyennes et les citoyens à la propreté et à l'embellissement de leur propriété. • Encourager la plantation d'arbres et d'arbustes, ainsi que l'aménagement paysager sur les terrains privés par diverses mesures incitatives : dons d'arbres et d'arbustes, concours, programmes promotionnels, etc. • Offrir de la formation en aménagement paysager, et en entretien des arbres et des arbustes et en aménagement paysager. • Aménager et entretenir les arbres, les arbustes et les parterres paysagers des édifices et des parcs municipaux. • Élaborer et promouvoir des programmes d'entretien des espaces verts municipaux. • Inciter les entreprises privées et les institutions à s'associer à des plans d'embellissement municipal. 	Court terme	<p>Les municipalités Les comités d'embellissement Les entreprises privées La Chambre de commerce La Jeune Chambre des Basques Le ministère du Développement durable et des Parcs du Québec Association de protection du Lac Saint-Mathieu</p>
Évaluer le degré de réalisation des changements souhaités tous les deux ou trois ans.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une grille et/ou des outils d'analyse afin de pouvoir apprécier concrètement les changements effectués. 	Court terme	<p>Les municipalités Les comités d'embellissement Le ministère du Développement durable et des Parcs du Québec</p>
Encourager la réduction, la récupération et le recyclage des déchets domestiques, commerciaux et industriels.	<ul style="list-style-type: none"> • Informer la population des services offerts sur le territoire de la MRC en matière de récupération et de recyclage. • Renseigner la population sur les divers procédés et processus de récupération et de recyclage des matières. • Élaborer et promouvoir des politiques municipales en matière de gestion des déchets domestiques. • Mettre en place une structure régionale de collecte des déchets dangereux. 	En cours et en partie réalisé avec le plan de gestion du PGMR	<p>Récupération des Basques La MRC Les municipalités</p>
Protéger la qualité de l'eau et des sols.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des projets impliquant la population dans des opérations annuelles de nettoyage des berges, des petits cours d'eau et des espaces publics. • Sensibiliser la population à l'importance d'économiser l'eau potable. • Former des comités locaux de sensibilisation, d'information, de promotion et de consultation en matière de préservation de l'environnement et de protection de la qualité de l'eau et des sols sur le territoire des municipalités. 	Moyen terme	<p>Les municipalités</p>
Valoriser l'engagement et l'implication des citoyennes et des citoyens en faveur des familles dans la MRC.	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer davantage la population de la MRC des Basques dans les événements, les activités et les actions à caractère familial sur l'ensemble du territoire. • Développer et promouvoir un programme de reconnaissance des initiatives populaires répondant aux objectifs de la politique familiale de la MRC des Basques. 	Court terme, moyen terme et long terme	<p>Ressources Familles des Basques Les municipalités La MRC La population</p>

PLAN D'ACTION

La famille : Le développement et la vie communautaire

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier	Partenaires potentiels
Encourager et soutenir les groupes et les organismes qui travaillent auprès des familles.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des ententes et des mesures concrètes et équitables de reconnaissance, de soutien politique et financier, et de services, en appui aux organismes communautaires qui interviennent en faveur des familles (accréditations, dons et subventions, services regroupés, partenariats dans l'action, etc.). 	Moyen terme et long terme	Les municipalités La MRC Les organismes communautaires
Favoriser la concertation entre les partenaires du milieu intervenant dans les différentes sphères de l'environnement familial.	<ul style="list-style-type: none"> Inciter les organismes du milieu à travailler de manière concertée pour mieux canaliser l'information et coordonner les services destinés aux familles. Actualiser annuellement et distribuer un document-guide des ressources locales et régionales pour la famille. Encourager la participation des partenaires et des organismes aux diverses tables de concertation et aux comités locaux et régionaux concernant la famille. 	Court terme	La Table multisectorielle
Développer et améliorer le mieux-être et la qualité de vie de la population.	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier collectivement nos interventions auprès de toutes les catégories d'âge de la population. Considérer prioritairement les familles à faible revenu dans l'offre de produits et de services sociaux et culturels. Élaborer une politique de conciliation travail – famille. Créer une fondation pour soutenir les jeunes talents locaux. Encourager le développement et l'offre de services de garde en période estivale et lors des congés scolaires. Faciliter le prêt et/ou la location de locaux pour l'organisation d'activités à l'intention des enfants. Contribuer à l'amélioration des services de garde en milieu scolaire. 	Court terme, moyen terme et long terme	Les organismes communautaires Le PUIITS Les Caisses populaires du territoire La MRC Le Carrefour jeunesse-emploi Le Centre-Femmes Catherine-Leblond Les entreprises La Commission scolaire Le Centre de la Petite Enfance
Développer la fierté régionale et le sentiment d'appartenance des jeunes et faciliter leur retour dans le milieu.	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer des activités adaptées pour valoriser l'histoire et les racines de la MRC. Encourager et faciliter la communication entre les jeunes qui quittent pour des études à l'extérieur et le milieu (lettre du maire à la fin des études, correspondance relative aux emplois disponibles, etc.). Élaborer une liste des adresses Internet des jeunes ayant quitté la région pour compléter leurs études et développer un système de correspondance électronique volontaire. 	Court terme, moyen terme et long terme	COSMOS La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles Le Carrefour jeunesse-emploi Le Centre-Femmes Catherine-Leblond
Favoriser la création d'emplois de qualité dans le milieu.	<ul style="list-style-type: none"> Inciter des entreprises à valeur ajoutée à s'établir dans la MRC. Encourager et appuyer l'émergence d'entreprises locales. Aider à la création d'entreprises dans des secteurs prometteurs. Soutenir les entreprises établies dans leurs démarches de consolidation et de développement. Développer des initiatives de soutien aux sans emploi. Informers la population sur l'importance de l'entrepreneuriat local et régional pour dynamiser et vitaliser l'économie. 	Court terme, moyen terme et long terme	La SADC Le CLD Le Carrefour jeunesse-emploi La MRC Le Centre local d'emploi - CLE

PLAN D'ACTION

La famille : La sécurité

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier	Partenaires potentiels
Améliorer l'information et les méthodes d'éducation à la prévention auprès des familles et des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser les plans de prévention et d'intervention du comité de sécurité civile. • Mettre à niveau les ressources du milieu qui peuvent informer la population et intervenir auprès des familles et des personnes victimes de sinistres. • Sensibiliser la population à la protection et au respect des biens publics et privés (vol, vandalisme, etc.). 	Moyen terme	Les municipalités Les services policiers Les services d'incendie Le CRVA Le Centre d'action bénévole
S'assurer de la sécurité dans les zones scolaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à niveau la conformité de la signalisation préventive dans l'entourage des écoles. • Analyser avec le milieu scolaire la possibilité de développer et d'intégrer une formation en prévention (incendie, premiers secours, etc.) dans les programmes réguliers d'apprentissage. • Élaborer et dispenser une formation en gardiennage d'enfants (gardiennes et gardiens avertis). • Sensibiliser les conducteurs de véhicules automobiles au respect des limites de vitesse en toutes circonstances. 	En cours	La Commission scolaire La MRC Les municipalités Les services d'incendie Le Centre de santé et des services sociaux des Basques
Favoriser l'accessibilité des familles à des ressources d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et/ou aménager un entrepôt de remisage de meubles et d'accessoires en prévision de sinistres ou d'autres besoins d'ordre communautaire ou humanitaire. • Élaborer des programmes d'information et de formation à l'intention des enfants seuls à la maison et de leur famille. • Développer et promouvoir la mise en place de patrouilles citoyennes de surveillance et de protection. • Offrir une meilleure information et un plus grand soutien aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale et familiale. 	Court terme Moyen terme	La MRC Le CLD Récupération des Basques Le Centre d'action bénévole Le Centre-Femmes Catherine Leblond Les marchands de meubles Les services policiers Le PUIITS Centre de santé et des services sociaux des Basques

PLAN D'ACTION

La famille : Le transport

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier	Partenaires potentiels
<p>Maintenir et améliorer les services de transport spécialisé et de transport collectif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider et bonifier au besoin les ressources budgétaires dévolues au transport adapté. • Analyser, aux fins d'amélioration du service, la disponibilité des services de transport spécialisé et de transport collectif. • Avoir des heures adaptées aux besoins de la clientèle. <p><i>Note : Il faut faire de la concertation avec les municipalités, la MRC et l'Éveil des Basques afin de faire pression pour avoir plus de budget.</i></p>	<p>Court terme</p>	<p>L'Éveil des Basques La MRC Les municipalités</p>
<p>Améliorer la qualité des passages piétonniers et des surfaces asphaltées (personnes âgées, familles, poussettes, fauteuils roulants, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et améliorer l'entretien des trottoirs et des passages piétonniers en toutes saisons. • Obtenir l'appui de la population. • Développer et promouvoir un réseau de pistes cyclables intermunicipal 	<p>Moyen terme Long terme</p>	<p>La MRC Les municipalités L'Éveil des Basques</p>

PLAN D'ACTION

La famille : Le loisir et la culture

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier	Partenaires potentiels
Rendre le loisir et la culture plus accessibles aux familles en tenant compte du coût, de l'horaire et de la diversité des activités proposées.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les programmes d'activités actuels. • Rendre les activités libres et de rassemblement populaire accessibles aux familles au moindre coût possible. • Augmenter le nombre des activités spéciales gratuites en fonction des occasions et des fêtes saisonnières. • Dresser et publier une liste de tous les services et de toutes les activités existant à l'intention de la famille. • Promouvoir les activités annuelles organisées dans la MRC. • Développer et offrir des activités familiales spéciales lors des congés scolaires et après les heures de classe. 	Moyen terme	<p>La MRC Les municipalités Les organismes de loisir La Commission scolaire Ressources familles des Basques URLS du Bas-Saint-Laurent</p>
Favoriser les relations entre les générations.	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les activités existantes à la fréquentation intergénérationnelle. • Créer de nouvelles activités familiales à caractère intergénérationnel (enfants, parents, grands-parents). • Favoriser, élaborer et promouvoir un programme spécial d'activités saisonnières en faveur des familles, de concert avec les organismes du milieu. • Créer et animer un programme de reconnaissance de l'activité familiale la plus originale à travers la MRC. 	Moyen terme et long terme	<p>La MRC Les municipalités Les organismes de loisir Le comité de développement Centre d'action bénévole Services pastoraux</p>
S'assurer que les équipements récréatifs et culturels intérieurs et extérieurs, leur emplacement et leur aménagement répondent adéquatement aux besoins des familles.	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les familles par divers moyens afin de mieux identifier leurs besoins avant d'élaborer des activités, des événements ou des projets d'aménagements récréatifs et culturels. • Mettre en œuvre des programmes d'aménagement et d'amélioration des aires de jeux, des sentiers de randonnée et des équipements familiaux de loisir. • Développer des ententes entre partenaires quant à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets récréatifs et culturels à l'intention des familles. • Adapter les horaires et les heures d'ouverture 	Court terme et moyen terme	<p>Les organismes de loisir La Commission scolaire Les municipalités</p>

POLITIQUE FAMILIALE DE LA MRC DES BASQUES

<p>Favoriser l'accessibilité et l'intégration des familles comptant une ou des personnes avec des limitations aux activités culturelles et de loisir disponibles sur le territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les possibilités offertes par les infrastructures et les services en place. • Établir une liste des priorités et des possibilités pour l'avenir. • Informer la population des services existants et des programmes de subvention disponibles en matière d'adaptation et d'intégration. • Créer des activités favorisant le contact entre les familles et d'autres groupes sociaux, dont les personnes âgées et celles ayant des limitations. 	<p>Moyen terme</p>	<p>La MRC L'Éveil des Basques Le CRVA</p>
<p>Supporter les municipalités éprouvant des difficultés à développer et à promouvoir des activités et des événements dédiés aux familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied un comité de la MRC formé d'un ou de deux permanents voués uniquement au soutien des municipalités quant à la mise en œuvre de la politique familiale. 	<p>Court terme</p>	<p>La MRC Les municipalités</p>

7- MÉCANISME DE SUIVI

La politique familiale de la MRC des Basques est maintenant terminée. Pour un bon développement durable sur le territoire, nous devons utiliser les forces en place et que pour ce faire, un mécanisme de suivi doit être mis en place.

La MRC des Basques s'engage donc à ce que la base de réalisation de la politique familiale soit la même que celle de la ruralité et dans un souci de développement durable, d'ajouter les objectifs suivants dans le nouveau pacte rural de la MRC des Basques :

- Mise en œuvre de la politique familiale de la MRC des Basques
- Création d'un comité famille (dont un membre des comités de développement serait nommé)
- Mandat serait donné aux agents ruraux sous la supervision de la MRC pour la mise en œuvre de la politique familiale

8- CONCLUSION

La MRC des Basques est fière de présenter à ses citoyennes et à ses citoyens une politique familiale qui vise à mieux répondre aux besoins des familles. Si notre politique familiale est essentielle à l'épanouissement des familles, il était tout aussi important qu'elle soit développée dans un esprit de concertation. C'est la raison pour laquelle les citoyennes et les citoyens, ainsi que les groupes et les intervenants du milieu ont été invités à apporter leur contribution et à participer à son élaboration.

La politique familiale contient des mesures concrètes pour bonifier les services aux familles et ainsi améliorer le bien-être et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de la MRC des Basques. Sa mise en œuvre repose sur la volonté des communautés locales et régionales et des partenaires du milieu à adhérer au plan d'action qui ressort des consultations publiques.

Nous l'avons déjà mentionné : l'implantation, le suivi et la réussite de la mise en œuvre de la politique familiale de la MRC des Basques reposent sur la volonté de la population et des partenaires du milieu de s'en approprier les principes et les actions, puis d'y adhérer afin d'en faire de véritables outils de développement et de mobilisation en faveur de la famille.

Nous vous remercions de votre participation et de votre contribution à la politique familiale de la MRC des Basques.